

**DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES**  
**VILLE DE CERET**

Date de convocation :  
06/04/2023

Nombre de conseillers municipaux  
En exercice : 29  
Présents : 24  
Procurations : 04  
Votants : 28

**OBJET :**

**ORGANISATION**

**Modification de la commission extra-municipale Foires et Marchés**

-----

En l'an deux mille vingt-trois et le douze avril, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents :

M. COSTE Michel, Maire, Mme BARANOFF Brigitte, M. ANGULO José, Mme JUSTAFRE Stéphanie, M. DUNYACH Denis, Mme LACOMBE Maria, Mme MENAHEM Sophie, M. BELTRAN José, M. VILA-PASOLA Marti, Adjoints ;, Mme BENARD Gisèle, Mme DUNYACH Monique, Mme BRISSAUD Mina, Mme BOISDRON Gisèle, Mme BOURDIN Géraldine, Mme CAPEILLE Sandrine, M. PREHAM Anthony, M. BERTHELOT Stéphane, M. INGHAM John, Mme OHN Christiane, Mme BOISORIEUX Michèle, M. PUIGMAL Patrick, Mme TORRENT Michèle, Mme QUER Martine, M. PARAYRE Jean, Conseillers Municipaux.

Absent(s) ayant donné procuration :

M. BORREILL Philippe, conseiller municipal à M. COSTE Michel, Maire,  
M. PLANAS Pierre, conseiller municipal à M. BELTRAN José, Adjoint,  
M. REDONDO Simon, conseiller municipal à M. ANGULO José, Adjoint  
M. COSTE Jean-François conseiller municipal à M. DUNYACH Denis, Adjoint,

Absent(s) : M. PLANES Jean-Jacques, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : Mme BOURDIN Géraldine

Il est rappelé la délibération n°14/2022 du Conseil Municipal en date du 26 janvier 2022 portant création de la commission extra-municipale Foires et Marchés, comprenant les membres du Conseil Municipal, le régisseur nommé ou son suppléant, les représentants mandatés par les organisations professionnelles régies par la loi du 21 mars 1884 et ayant au moins 6 mois d'ancienneté dans le marché ou leurs suppléants et toute personne représentative et mandatée dûment qualifiée portant intérêt à la qualité et bon déroulement du marché.

Les organisations professionnelles ont désigné les représentants suivants :

	Titulaire	Suppléant
Syndicat des marchés de France Pays Catalan	M. Bernard DAGAN	M. Jean-Claude GUIZARD
Confédération paysanne	M. Michel SAQUE	M. Pascal GUILLEMAND
FDSEA	Mme Claude VASSAIL	M. Daniel GEOFFROY
Chambre des métiers et de l'Artisanat des PO	Mme Tiphanie BASO	M. Jean-Jacques PLANES
Chambre de commerce et d'Industrie des PO	M. David GENER	M. Thierry CASADESSUS
Chambre d'agriculture des PO	M. Christian SOLER	M. Gilles PLANAS

Il est proposé de modifier les membres du conseil municipal comme suit, sous la Présidence de Monsieur le Maire :

**Membres titulaires :**

Vice-président : M. Mina BRISSAUD  
M. Denis DUNYACH  
M. José ANGULO  
Mme Sophie MENAHEM

**Membres suppléants :**

Mme Monique DUNYACH  
M. Anthony PREHAM  
Mme Michelle BOISORIEUX  
M. Marti Vila PASSOLA

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
**Entendu le rapport et après en avoir délibéré,**  
**DECIDE**  
**à l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

- **DE DESIGNER** comme suite les titulaires et suppléants pour représenter la commune, sous la Présidence de Monsieur le Maire :

**Membres titulaires :**

Vice-président : M. Mina BRISSAUD  
M. Denis DUNYACH  
M. José ANGULO  
Mme Sophie MENAHEM

**Membres suppléants :**

Mme Monique DUNYACH  
M. Anthony PREHAM  
Mme Michelle BOISORIEUX  
M. Marti Vila PASSOLA

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.  
Pour expédition conforme.

**Le Maire de CERET**  
**Michel COSTE**

**La secrétaire de séance,**  
**BOURDIN Géraldine**



Le Maire de CERET

CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication.